

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre à 20h45 le Conseil Municipal de la Commune de Forges-les-Bains, convoqué le 05 décembre 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame LESPERT CHABRIER, Maire.

Présents : M. VYNCKE, M. AUDONNEAU, M. LALLEMENT, Mme GAMBART, M. DESSAUX, M. LEMERAY, M. AMBROISE, Mme PAULIN, M. CARLOTTI.

Absents : Mme CHABRIER (pouvoir donné à Mme GAMBART), Mme LANGLET ODIENNE (pouvoir donné à M. LALLEMENT), Mme HACHE, M. TERRIS (pouvoir donné à M. VYNCKE), Mme AUBERT (pouvoir donné à Mme LESPERT CHABRIER), Mme HUZÉ (pouvoir donné à M. DESSAUX), Mme PASTUREL, M. SELIER (pouvoir donné à M. AUDONNEAU), Mme RENAULT, M. ROUFFIGNAC, Mme BONNET, Mme BULLIOT, M. ROBERT, M. NIEUWJAER, M. BOSSELUT, Mme DESMEDT, Mme NOIROT (pouvoir donné à Mme PAULIN).

A l'issue de l'appel, seuls dix élus sont présents.

Le quorum n'étant pas atteint, Madame la maire indique que le conseil se réunira de nouveau, sans condition de quorum, le lundi 16 décembre 2019 à 20 h 15.



La maire,

Marie LESPERT CHABRIER